



La formation professionnelle en Suisse

Faits et chiffres 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

Impressum

Éditeur: Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) © 2019
Rédaction: Politique de la formation professionnelle SEFRI
Photographies: Page de titre © FUS – Fruit-Union Suisse, Contenu: Iris Krebs, Susi Lindig
Graphisme: Communication SEFRI
Impression: Gassmann Print, Biel-Bienne
Langues: fr./all./it./angl.



Sommaire

Survol de la formation professionnelle	4
Le système de formation professionnelle en Suisse	6
Une tâche – trois partenaires	8
Lieux de formation	10
Formation professionnelle initiale	11
Soutien et encouragement des jeunes	13
Maturité professionnelle	14
Hautes écoles spécialisées	15
Certification professionnelle pour adultes	16
Formation professionnelle supérieure	17
Financement de la formation professionnelle	20
Formation professionnelle sur le plan international	22
Recherche sur la formation professionnelle	24



Survol de la formation professionnelle

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif. La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire.

La formation initiale la plus prise

Deux tiers des jeunes en Suisse optent pour une formation professionnelle initiale et acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base. Les jeunes ont le choix entre près de 230 formations en apprentissage. La formation professionnelle initiale constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

⇒ Informations complémentaires : pages 11 à 13

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales. Les étudiants ont le choix entre près de 400 examens professionnels et examens professionnels supérieurs et 57 orientations dans huit domaines différents proposées par des écoles supérieures.

La maturité professionnelle ouvre l'accès aux hautes écoles spécialisées. Elle permet aussi de suivre des études dans une université ou une école polytechnique fédérale moyennant un examen complémentaire.

⇒ Informations complémentaires : pages 14 à 21

Le système dual

Le système de la formation professionnelle repose sur une alternance entre théorie et pratique qui peut prendre différentes formes. Dans la formation professionnelle initiale, la combinaison entre trois lieux de formation (entreprise, cours interentreprises, école professionnelle) est la forme la plus répandue de ce lien entre la théorie et la pratique. La formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique professionnelle, à la fois passée et présente, des étudiants. La transmission

des connaissances théoriques et pratiques est assurée par des responsables de la formation professionnelle sur tous les lieux de formation.

⇒ Informations complémentaires : page 10

Perméabilité

La formation professionnelle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans autres détours. L'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

⇒ Informations complémentaires : pages 6 à 7 et 16

Principe du métier

La formation professionnelle tient compte du principe du métier. Une définition claire des offres de formation et des procédures de qualification nationales permet de délivrer des diplômes transparents, qui sont reconnus et recherchés sur le marché du travail. Les personnes suivant une formation professionnelle initiale acquièrent toutes les compétences opérationnelles nécessaires et obtiennent un diplôme leur permettant d'exercer leur profession de manière autonome.

⇒ Informations complémentaires : page 6

Orientation vers le marché du travail

Les exigences liées aux diplômes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure sont fixées par les milieux économiques. Elles sont orientées vers les futurs besoins du marché du travail. Les offres de la formation professionnelle sont axées à la

fois sur les qualifications professionnelles effectivement recherchées et sur les possibilités d'embauche existantes dans les entreprises.

⇒ Informations complémentaires : pages 10 et 12

Partenariat de la formation professionnelle

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue. Le principe du partenariat de la formation professionnelle et les responsabilités des partenaires sont réglés dans la loi fédérale sur la formation professionnelle dans l'ordonnance afférente.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 9

Innovation et développement

La formation professionnelle doit continuer à se développer aussi bien sur le plan des contenus que d'un point de vue systémique. Les innovations dont elle a besoin sont soutenues par deux instruments de la Confédération : la recherche sur la formation professionnelle et l'encouragement de projets. La recherche en formation professionnelle génère des connaissances en matière de pilotage qui servent au développement continu de la formation professionnelle et à son adaptation aux nouveaux défis. L'encouragement de projets soutient les acteurs qui souhaitent expérimenter de nouvelles approches.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 9, 20 à 21, 24

Qualité

La participation ciblée de tous les partenaires contribue à la qualité élevée de la formation professionnelle. Les prestataires de la formation professionnelle – c'est-à-dire les lieux de formation – assurent le développement de la qualité de la formation professionnelle. Les responsabilités des différents acteurs se basent sur les tâches dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. En cas de recoupements, les acteurs collaborent en fonction de l'objet et de la situation.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 10

Efficacité

Résolument orientée vers le marché du travail, la formation professionnelle bénéficie d'une organisation efficace et efficiente. Cette caractéristique est notamment attestée par le fait que les activités productives des apprentis dans la formation professionnelle initiale compensent les coûts bruts liés à leur formation.

⇒ Informations complémentaires : pages 20 à 21

Capacité d'intégration

La formation professionnelle propose des offres de formation adaptées aux capacités et aux intérêts individuels grâce à une grande variété de formations professionnelles initiales et de diplômes de la formation professionnelle supérieure. Les jeunes en particulier peuvent en outre profiter de différentes offres de conseil et d'accompagnement aussi bien avant que durant leur formation professionnelle initiale.

⇒ Informations complémentaires : page 13

Nombre de diplômes en 2017¹

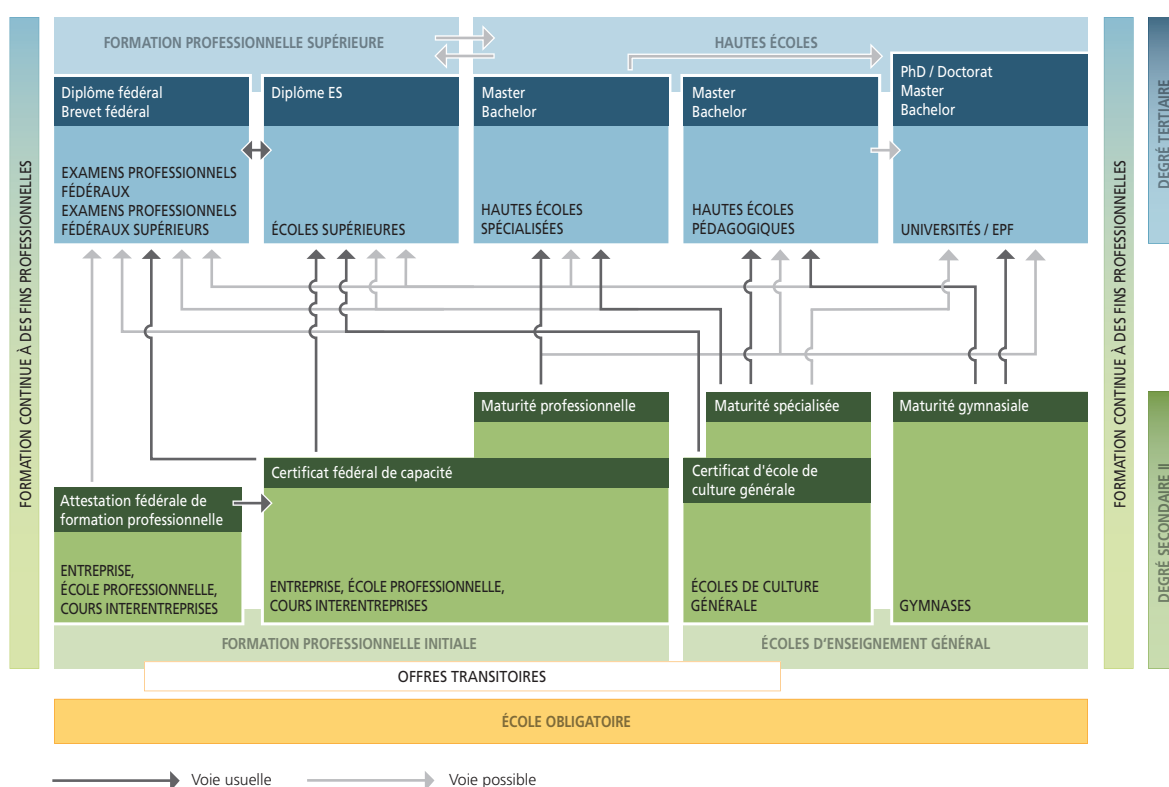
Degré secondaire II : formation professionnelle initiale	Total	Femmes	Hommes
Certificats fédéraux de capacité CFC	62 268	28 534	33 734
Attestations fédérales de formation professionnelle AFP	6 512	2 845	3 667
Certificats fédéraux de maturité professionnelle	14 320	6 724	7 596
Certificats de passerelle			
« Maturité professionnelle – Hautes écoles universitaires »	958	404	554
Degré tertiaire : formation professionnelle supérieure	Total	Femmes	Hommes
Diplômes des écoles supérieures	8 754	4 286	4 468
Diplômes fédéraux	2 954	883	2 071
Brevets fédéraux	14 448	5 516	8 932
Diplômes de la formation professionnelle supérieure non réglementés par la Confédération	350	248	102

¹ Office fédéral de la statistique (2018a). Il s'agit du nombre de diplômes et non de diplômés – les doubles diplômes sont possibles.



Le système de formation professionnelle en Suisse

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou encore changer d'activité durant sa vie professionnelle est devenu plus facile grâce à la prise en compte des acquis. La formation professionnelle comporte une large palette de formations. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge. La formation professionnelle propose en outre une offre de formations continues à des fins professionnelles diversifiée à tous les niveaux.



Degré secondaire II : formation professionnelle initiale

Une formation professionnelle initiale permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

⇒ Informations complémentaires : pages 11 à 17

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Une formation professionnelle initiale avec AFP permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir une certification professionnelle reconnue au niveau fédéral. L'AFP donne accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec CFC.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Une formation professionnelle initiale avec CFC permet d'acquérir les qualifications requises en vue d'exercer une profession déterminée de manière autonome. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Il est également possible de préparer la maturité professionnelle pendant la formation CFC ou à l'issue de celle-ci.

Maturité professionnelle fédérale

La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale avec CFC par une formation générale approfondie. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Moyennant un examen complémentaire, il est également possible d'accéder à une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles spécialisées proposent des filières d'études axées sur la pratique et sur le domaine recherche appliquée et développement. Le cursus de bachelor conduit en règle générale à un diplôme professionnalisant. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé et les préparent à l'obtention d'un diplôme professionnalisant supérieur. L'admission sans examen à une haute école spécialisée présuppose un certificat de maturité professionnelle.

⇒ Informations complémentaires : pages 15

Offres transitoires

Les offres transitoires sont des offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail qui sont proposées à l'issue de la scolarité obligatoire. Elles complètent le programme de l'école obligatoire et préparent les élèves aux exigences de la formation professionnelle initiale. Elles s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou qui n'ont pas encore trouvé une place d'apprentissage. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

Degré tertiaire : formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux professionnels titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'un diplôme équivalent de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances, mais aussi d'acquérir des qualifications dans le domaine de la gestion d'entreprise. La formation professionnelle supérieure est orientée de manière conséquente vers le marché du travail, se base sur l'expérience professionnelle et prépare les professionnels à l'exercice de fonctions de cadres ou de spécialistes.

⇒ Informations complémentaires : pages 17 à 19

Examen professionnel fédéral

Un examen professionnel fédéral permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral. Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur.

Examen professionnel fédéral supérieur

Un examen professionnel fédéral supérieur permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur branche ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente.

Elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine des responsabilités au niveau technique et en matière de conduite. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (cours, séminaires) ne conduit pas à un diplôme reconnu au niveau national. En revanche, elle permet aux professionnels de maintenir à jour leurs connaissances, ce qui est particulièrement dans l'intérêt des entreprises. La formation continue à des fins professionnelles s'inscrit à chaque niveau de formation ; elle favorise l'apprentissage tout au long de la vie.



Une tâche – trois partenaires

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Le SEFRI est le centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation. Le SEFRI est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

L'IFFP dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle et des experts aux examens. Il développe la recherche dans ce domaine, mène des études et des projets pilotes et exécute des mandats pour des tiers. L'IFFP possède un site à Lausanne, un site à Lugano et un site à Zollikofen.

⇒ www.iffp.swiss

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Édition de plus de 230 ordonnances sur la formation professionnelle initiale
- Approbation de près de 400 règlements d'examens fédéraux et de 35 plans d'études cadres des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation de la maturité professionnelle et organisation de l'examen fédéral de maturité professionnelle.
- Reconnaissance de filières de formation et d'études postdiplômes des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public



Organisations du monde du travail

Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des contenus de la formation professionnelle initiale et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds en faveur de la formation professionnelle

Cantons

Mise en œuvre et surveillance

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats d'apprentissage, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles / organisations sectorielles / organes responsables

Ils définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, prestataires de la formation professionnelle et autres organisations

Ils participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Elles aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

⇒ www.cdip.ch

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Ces offices sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Ils coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

⇒ www.csfp.ch

Écoles professionnelles

Dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.



Lieux de formation

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Degré secondaire II : formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et elles sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise. Dans un réseau d'entreprises formatrices, plusieurs entreprises mettent en commun leurs ressources afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation.

École professionnelle

L'école professionnelle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques et sociales par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation fréquentent l'école professionnelle un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Cours interentreprises

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Degré tertiaire : formation professionnelle supérieure

Emploi et cours préparatoires

La préparation aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs s'effectue en cours d'emploi. Les candidats ont une activité professionnelle normale et préparent parallèlement les examens. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires. Ces derniers ont généralement lieu le soir ou pendant le weekend et sont facultatifs.

Écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont proposées à temps complet ou en cours d'emploi. Alors qu'une partie de la formation en école à temps complet se déroule sous la forme de stages, les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50 % dans le domaine concerné. L'objectif est d'ancrer les connaissances acquises dans la pratique.

Hautes écoles spécialisées

Compte tenu de leur structure modulaire, les études dans les hautes écoles spécialisées peuvent être entreprises à temps complet ou partiel, et ce, en exerçant ou non une activité professionnelle. Ces formations axées sur la pratique visent une qualification professionnelle dans un champ professionnel spécifique.

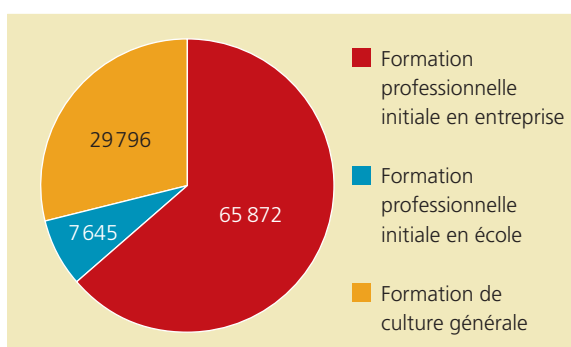
Des formateurs et enseignants qualifiés sont chargés de l'accompagnement et de l'enseignement sur tous les lieux de formation. La formation même de ces responsables de la formation professionnelle est régie au niveau national. Les différentes filières de formation comportent entre 100 et 1800 heures d'enseignement qui sont, selon le type d'activités, dispensées aussi au niveau des hautes écoles.



Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale permet aux jeunes d'entrer dans la vie active. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II en 2017²



En Suisse, environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. Cette part est stable depuis des années. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des formations professionnelles initiales en école est plus grande qu'en Suisse alémanique : en 2017, cette part s'élevait à 4,4 % en Suisse alémanique, à 25,1 % en Suisse romande et à 29,2 % au Tessin.³

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplit directement une formation professionnelle initiale ou fréquente une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une offre transitoire telle qu'une 10^e année scolaire, une école préparatoire ou des semestres de motivation. Ces offres ont pour but d'encourager les jeunes qui envisagent une formation certifiée. Une autre partie des jeunes optent pour une solution intermédiaire comme un séjour linguistique ou au pair ou encore un stage.

² Office fédéral de la statistique (2018c). Formations professionnelles initiales en entreprise et en école, y compris les écoles de commerce et d'informatique, sans les formations élémentaires.

³ Office fédéral de la statistique (2018c). Y compris les écoles de commerce et d'informatique, sans les formations élémentaires.



Marché des places d'apprentissage

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'État veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession. Différents facteurs influencent l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage. Du côté de l'offre, ce sont les mutations structurelles, les fluctuations conjoncturelles et la capacité de formation des entreprises. Du côté de la demande, l'évolution démographique et l'intérêt des jeunes ont une influence sur le marché des places d'apprentissage.

Le baromètre des transitions

Le baromètre des transitions reflète la situation actuelle et les tendances à court terme après l'école obligatoire. Des enquêtes représentatives auprès des entreprises et des jeunes donnent un aperçu de la situation et des développements en cours. Le baromètre des transitions est réalisé en avril et en août.

⇒ www.sbf.admin.ch/barometre

Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies⁴

Profession	Total
Employé de commerce CFC (tous les profils)	13 842
Assistant en soins et santé communautaire CFC	4 795
Gestionnaire du commerce de détail CFC	4 708
Assistant socio-éducatif CFC	3 657
Informaticien CFC	2 100
Installateur-électricien CFC	1 905
Logisticien CFC	1 724
Cuisinier CFC	1 595
Dessinateur CFC	1 554
Assistant du commerce de détail AFP	1 450

En Suisse, quelque 230 formations professionnelles initiales sont proposées. Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2017 représentaient à peine 50 % des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Liens

Liste de toutes les professions reconnues au niveau fédéral: ⇒ www.bvz.admin.ch

Entrants dans la formation professionnelle initiale:

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Personnes en formation ⇒ Degré secondaire II

Portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière:

⇒ www.orientation.ch

Soutien et encouragement des jeunes

Information et orientation professionnelle

Les offices cantonaux d'orientation professionnelle aident les jeunes, en étroite collaboration avec les écoles, à choisir une profession et à trouver une place d'apprentissage.
⇒ www.adresses.csfo.ch

Bourse suisse des places d'apprentissage

La Bourse suisse des places d'apprentissage publie une liste des places d'apprentissage vacantes. Les places d'apprentissage, qui sont communiquées par les entreprises, peuvent être recherchées selon différents critères.
⇒ www.orientation.ch ⇒ Rechercher ⇒ Places d'apprentissage

Solutions transitoires

Les solutions transitoires s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage. Elles servent à remédier aux lacunes scolaires, linguistiques ou autres et permettent un premier contact avec le monde professionnel. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

Coaching / Mentoring

Grâce aux offres de coaching et de mentoring, les jeunes bénéficient dès la scolarité obligatoire d'un accompagnement individuel pour trouver une formation post-obligatoire. Les objectifs de cet accompagnement sont, par exemple, d'encourager les compétences sociales ou professionnelles et d'améliorer les dossiers de candidature. Les projets et programmes dans ce domaine sont soutenus par les cantons mais aussi par des organisations privées.

Case management Formation professionnelle

Les points centraux du Case management Formation professionnelle sont le soutien des jeunes présentant des risques multiples et l'amélioration de la performance des mesures prises. Le Case management Formation professionnelle est une procédure structurée: un service responsable veille à ce que cette procédure d'encadrement des jeunes soit coordonnée et conforme à la planification, et ce, au-delà des frontières institutionnelles.
⇒ www.sbf.admin.ch/cmfp

Offres de placement

Les offres de placement sont déployées pendant le quatrième trimestre de la dernière année d'école. Cette démarche vise à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage et à diminuer par là le nombre de places d'apprentissage non pourvues ainsi que le nombre de personnes qui se trouvent dans des solutions dites intermédiaires.

Encadrement individuel

L'encadrement individuel pendant la formation professionnelle initiale offre un soutien complet aux jeunes dont les résultats scolaires ne suivent pas. L'entreprise formatrice, l'école professionnelle, les cours interentreprises et l'environnement social sont pris en compte. Les personnes engagées dans une formation professionnelle initiale de deux ans ont droit à un encadrement individuel. Les personnes qui accomplissent une formation de trois ou quatre ans peuvent aussi en bénéficier.

Championnats des métiers

Chaque année, à l'occasion des championnats des métiers, de nombreuses associations professionnelles suisses désignent leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. En outre, dans le cadre de l'initiative «SwissSkills», des championnats suisses des métiers sont régulièrement organisés de manière centralisée. Les compétitions et démonstrations permettent ainsi de découvrir de nombreux métiers en direct. Les championnats suisses constituent une étape de qualification pour les concours européens et mondiaux.

Instruments destinés à encourager les jeunes à se former

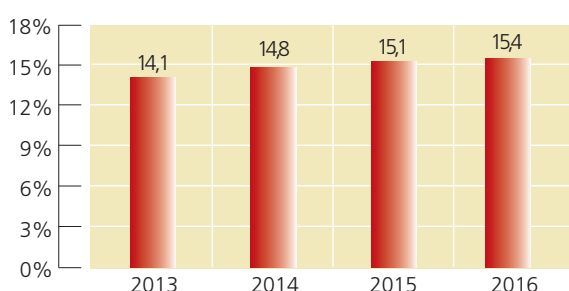
Les jeunes avec un haut potentiel ont la possibilité d'effectuer une formation professionnelle initiale écourtée et de se faire dispenser de certaines parties de la formation et de l'examen final. Les formateurs dans les entreprises formatrices ont par ailleurs pour devoir de confier davantage de responsabilités et de tâches exigeantes aux apprentis particulièrement brillants. De leur côté, les écoles professionnelles proposent des cours facultatifs qui permettent à des jeunes d'acquérir des connaissances supplémentaires dans divers domaines. L'offre comprend à la fois des cours spécifiques à une profession et des cours de culture générale, entre autres des cours de langue sanctionnés par un diplôme.



Maturité professionnelle

La maturité professionnelle combine le certificat fédéral de capacité avec un enseignement de culture générale élargi, permettant d'accéder sans examen aux études dans une haute école spécialisée. Les étudiants ayant réussi l'examen complémentaire peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle⁵



L'enseignement menant à la maturité professionnelle est proposé par les écoles professionnelles. La maturité professionnelle peut être accomplie pendant une formation professionnelle initiale ou après une formation professionnelle initiale. Ces dernières années, la quote-part de la maturité professionnelle n'a cessé de croître.

De la maturité professionnelle à une haute école spécialisée

Une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat de maturité professionnelle permet d'être admis dans une haute école spécialisée sans examen complémentaire. L'enseignement menant à la maturité professionnelle prépare les apprentis à des études de bachelor dans une haute école spécialisée. L'orientation de la maturité professionnelle correspond normalement à la profession apprise :

- Technique, architecture et sciences de la vie
- Nature, paysage et alimentation
- Économie et services
- Arts visuels et arts appliqués
- Santé et social

Examen complémentaire passerelle « maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires »⁶

La passerelle « maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires », complétée du certificat de maturité professionnelle donne accès à toutes les

Liens

Informations sur la maturité professionnelle :

⇒ www.sbf.admin.ch/mp-f

Informations sur les hautes écoles spécialisées :

⇒ www.sbf.admin.ch/hes

Offre d'études des hautes écoles spécialisées :

⇒ www.studyprogrammes.ch

Informations sur la passerelle :

⇒ www.sbf.admin.ch/passerelle_f

filières d'études de toutes les hautes écoles universitaires de Suisse. La possibilité, en accomplissant une année de formation complémentaire, d'être admis dans une université cantonale ou dans l'une des deux EPF a été de plus en plus utilisée ces dernières années.



Les hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles spécialisées appartiennent au paysage des hautes écoles. Elles dispensent un enseignement axé sur la pratique et sur le domaine recherche appliquée et développement, préparant à l'exercice d'activités professionnelles. Les filières sont conçues selon le système bachelor/master. Les HES sont autonomes sous réserve des conditions définies par leurs collectivités responsables. Elles permettent aux professionnels d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire au niveau haute école.

Formation proche de la pratique

Les hautes écoles spécialisées proposent un enseignement axé sur la pratique et sur le domaine recherche appliquée et développement. Le niveau bachelor mène, en règle générale, à un diplôme attestant une qualification professionnelle. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé, et les préparent à un diplôme professionnalisant supérieur. L'admission aux hautes écoles spécialisées sans examen requiert, en règle générale, l'obtention préalable d'un certificat de maturité professionnelle. Au contraire des universités, qui sont surtout actives dans la recherche fondamentale, les hautes écoles spécialisées se concentrent sur le domaine recherche appliquée et développement, plus proche de la pratique.

Diversité des offres

Le paysage suisse des hautes écoles spécialisées compte à l'heure actuelle sept hautes écoles spécialisées de droit public. La palette d'offres des hautes écoles spécialisées comprend les domaines suivants: technique et technologies de l'information, architecture, construction et planification, chimie et sciences de la vie, agriculture et économie forestière, économie et services, design, santé, travail social, musique, arts de la scène et autres arts, psychologie appliquée, linguistique appliquée et sports. Les hautes écoles spécialisées sont également très actives dans la formation continue et proposent divers masters, diplômes et certificats postgrades en adéquation avec les besoins des entreprises.

Chiffres clés

Les études en cycle bachelor durent, en règle générale, trois ans à plein temps et de quatre à cinq ans en cours d'emploi. Étant donné qu'elles aboutissent déjà à une qualification professionnelle, seuls 15 % environ des diplômés bachelor intègrent le cursus complémentaire au niveau master. Ce dernier dure généralement trois semestres.

Diplômes délivrés par les hautes écoles spécialisées selon le domaine et le niveau d'études, 2017

	Bachelor	Master
Architecture, construction et planification	901	131
Technique et technologies de l'information	2 518	230
Chimie et sciences de la vie	445	169
Agriculture et économie forestière	104	0
Économie et services	4 437	768
Design	680	225
Sport	30	18
Musique, arts de la scène et autres arts	796	1 271
Linguistique appliquée	89	42
Travail social	1 737	111
Psychologie appliquée	159	92
Santé	1 698	85
Total	13 594	3 142



Certification professionnelle pour adultes

En Suisse, la formation professionnelle initiale est également ouverte aux adultes (certification professionnelle pour adultes). Ces derniers peuvent obtenir une certification par le biais d'une formation ordinaire avec contrat d'apprentissage ou de manière non formelle.

Nombre de certifications obtenues par des personnes de plus de 25 ans en 2017⁷

Âge	25–29	30–39	40+	Total
Formation professionnelle initiale ordinaire	2 868	995	289	4 152
Formation professionnelle initiale raccourcie	1 206	550	333	2 089
Admission directe à l'examen final	503	836	776	2 115
Validation des acquis	49	197	343	589
Total	4 626	2 578	1 741	8 945

Les dix champs professionnels les plus souvent choisis par les personnes de plus de 25 ans en 2017⁷

Champ professionnel	Total
Soins infirmiers et formation de sages-femmes	1 144
Travail social et orientation	1 016
Commerce et administration	958
Vente en gros et au détail	838
Construction et génie civil	743
Hôtellerie et services de restauration	508
Services domestiques	447
Mécanique et travail du métal	432
Culture et élevage	383
Électricité et énergie	338

Quatre voies pour un seul but

Il existe quatre voies permettant aux adultes d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Deux d'entre elles passent par la formation professionnelle initiale avec contrat d'apprentissage, soit dans le cadre d'un cursus classique, soit dans le cadre d'un cursus raccourci. Les deux autres voies passent par la formation non formelle sans contrat d'apprentissage, par le biais d'une admission directe à l'examen final ou par le biais de la validation des acquis.

Voies conçues spécialement pour les adultes

Les deux voies sans contrat d'apprentissage et la formation professionnelle initiale raccourcie sont spécialement conçues pour les adultes ayant déjà acquis une expérience professionnelle. Par conséquent, leurs connaissances préalables peuvent être prises en compte. Pour l'admission directe à l'examen final et pour la validation des acquis, les adultes intéressés doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. La voie de la validation des acquis n'est possible que pour certaines professions tandis que l'admission directe à l'examen final peut en principe être demandée pour toute formation.

Choix de la voie de formation

Les jeunes adultes choisissent le plus souvent la formation professionnelle initiale ordinaire ou raccourcie avec contrat d'apprentissage. Les adultes de plus de 25 ans qui veulent obtenir une certification professionnelle optent généralement pour l'admission directe à l'examen final. Plus les adultes désirant acquérir une qualification professionnelle sont âgés, plus ils privilégient la voie de la validation des acquis.



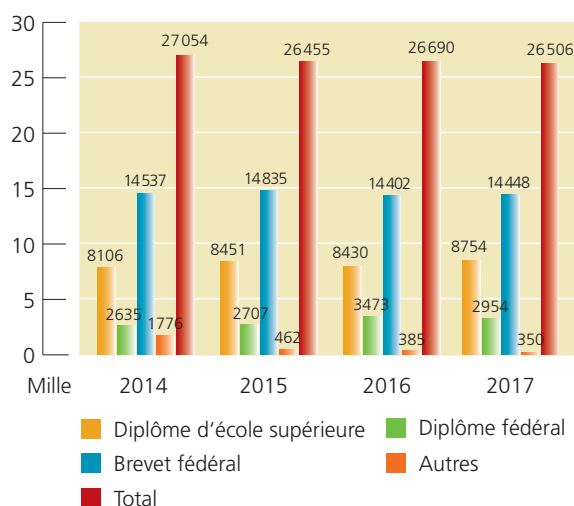
Formation professionnelle supérieure

Avec les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien étroit avec la pratique et répond aux besoins du marché du travail.

La formation professionnelle supérieure permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite. Elle fournit le personnel qualifié aux entreprises. L'admission à la formation professionnelle

supérieure a lieu en règle générale après l'achèvement d'une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou l'obtention d'un diplôme équivalent du degré secondaire II.

Titres de formation décernés dans la formation professionnelle supérieure^{*}



Les titres de formation les plus souvent décernés dans la formation professionnelle supérieure sont les brevets fédéraux.

Lien

Liste des professions comprenant toutes les professions reconnues par la Confédération :

⇒ www.bvz.admin.ch

^{*} Office fédéral de la statistique (2018a)



Les dix examens professionnels les plus souvent accomplis en 2017⁹

Profession	Total
Agent technico-commercial BF	878
Policier BF	700
Spécialiste en finance et comptabilité	580
Spécialiste en ressources humaines BF	558
Spécialiste en assurances sociales BF	555
Formateur BF	521
Spécialiste en marketing BF	514
Conseiller en sécurité électrique BF	394
Spécialiste de vente BF	341
Gérant d'immeubles BF	289

Les dix examens professionnels supérieurs les plus souvent accomplis en 2017⁹

Profession	Total
Expert-comptable, dipl.	248
Installateur-électricien, dipl.	183
Expert en finance et en controlling, dipl.	134
Thérapeute complémentaire, dipl.	130
Chef de vente, dipl.	122
Agriculteur, maître	120
Naturopathe, dipl.	117
Directeur des travaux des bâtiments, dipl.	93
Régisseur et courtier en immeubles, dipl.	72
Expert en cytodiagnostic, dipl.	69

Les dix filières de formation les plus souvent accomplies dans les écoles supérieures* en 2017⁹

Champ professionnel	Total
Soins infirmiers	1723
Économie d'entreprise	1044
Éducation sociale	608
Processus d'entreprise	429
Hôtellerie et gastronomie	403
Informatique de gestion	334
Génie mécanique	321
Éducation de l'enfance	293
Conduite des travaux	284
Informatique	261

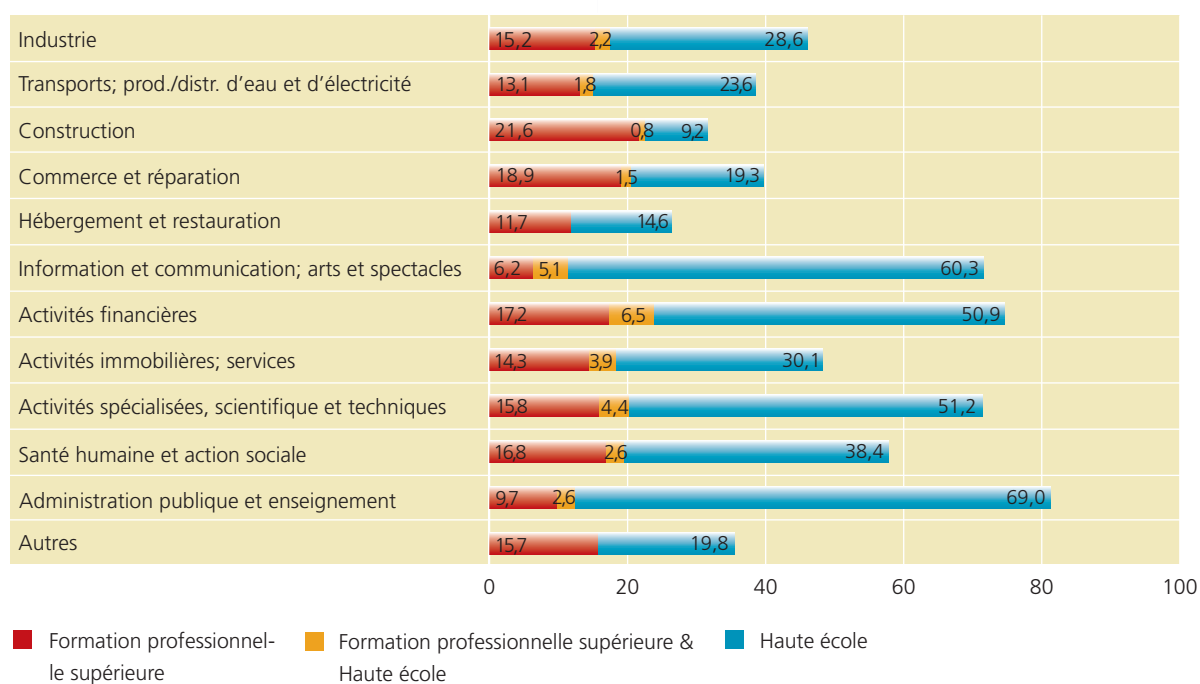
* Les filières de formation reconnues sous l'ancien et le nouveau droit sont cumulées.

Il existe en Suisse environ 220 examens professionnels et 170 examens professionnels supérieurs. Les 10 examens professionnels les plus souvent accomplis en 2017 représentaient presque 40 % de tous les examens professionnels accomplis. Au niveau des examens professionnels supérieurs, les dix examens les plus souvent accomplis en 2017 représentaient plus de la moitié des examens professionnels supérieurs accomplis.

Environ 450 filières de formation des écoles supérieures sont proposées dans toute la Suisse. Les dix filières de formation les plus souvent accomplies en 2017 représentaient près de deux tiers de tous les diplômes des filières de formation des écoles supérieures.



Formations achevées au degré tertiaire selon les branches économiques en 2017¹⁰



La formation professionnelle supérieure est rentable pour ses diplômés. La majeure partie des étudiants suit une formation en cours d'emploi et dispose ainsi déjà d'un revenu qui augmente avec l'obtention du diplôme. Comparés aux personnes actives titulaires d'un diplôme professionnel du degré secondaire II, les diplômés de la formation professionnelle supérieure gagnent en moyenne un tiers de plus.

Liens

Informations sur la formation professionnelle supérieure:

⇒ www.sbfi.admin.ch/fps

Statistiques sur la formation professionnelle supérieure:

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Indicateurs de la formation ⇒ Système de formation suisse ⇒ Par thèmes ⇒ Diplômes

Informations sur le passage aux hautes écoles spécialisées:

⇒ www.swissuniversities.ch ⇒ Services ⇒ Admission aux HES

¹⁰ Office fédéral de la statistique (2018b)



Financement de la formation professionnelle

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient d'en financer la majeure partie.

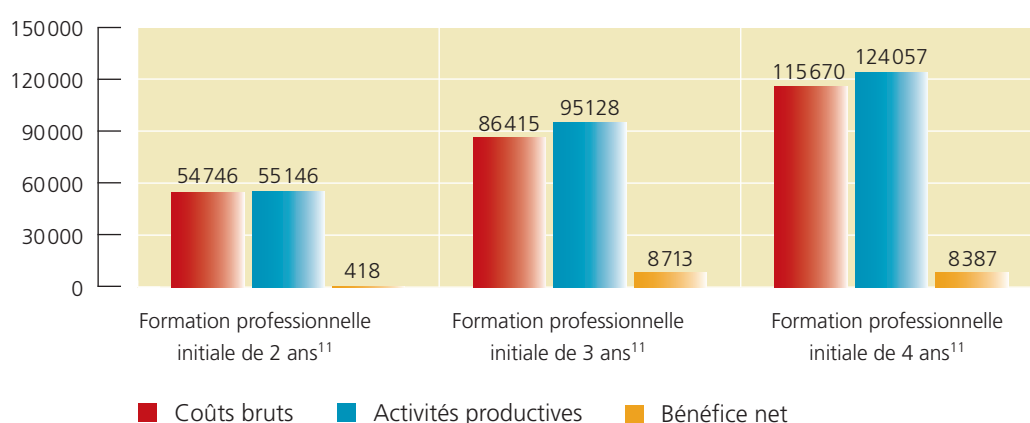
Pouvoirs publics

En 2017, les coûts de la formation professionnelle à la charge des pouvoirs publics s'élevaient à près de 3,6 milliards de francs. La part prépondérante de ces coûts incombe aux cantons pour la mise en œuvre de la formation professionnelle. La Confédération participe à hauteur d'un quart aux coûts assumés par les pouvoirs publics. Jusqu'à 10 % de la contribution fédérale sont réservés à l'encouragement de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

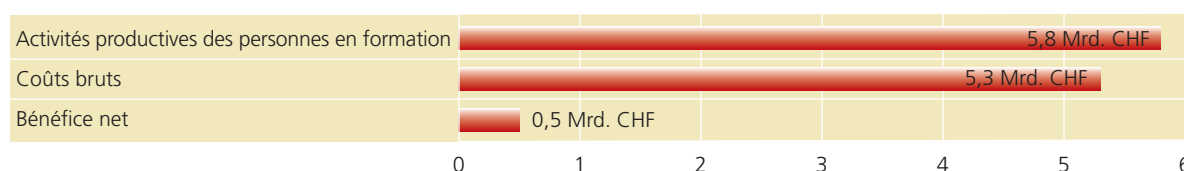
Milieus économiques

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches apportent une contribution financière importante à la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. Les entreprises participent aussi au financement de la formation professionnelle en proposant des places d'apprentissage.

Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises suisses, enquête 2009¹²



¹¹ Fuhrer M. et Schweri J. (2010).

¹² Strupler M. et Wolter S. C. (2012).



Financement de la formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale est financée par des fonds publics et des fonds privés. Du côté des pouvoirs publics, la Confédération, les cantons et les communes participent au financement de la formation professionnelle initiale. La part de financement par des fonds privés est assumée par les entreprises formatrices, les associations professionnelles et les associations de branches. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2009, les coûts bruts de formation se montent à 5,3 milliards de francs contre 5,8 milliards de francs d'activités productives fournies par les personnes en formation.

Financement de la formation professionnelle supérieure

Contrairement à la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure se caractérise par un engagement financier élevé des étudiants et des employeurs. Toutefois, le rôle des pouvoirs publics dans le financement tend à augmenter. En 2017, la contribution financière des pouvoirs publics à la formation professionnelle supérieure et à la formation continue à des fins professionnelles s'est élevée à près de 515 millions de francs.

Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

Par le biais des fonds en faveur de la formation professionnelle, toutes les entreprises sont tenues de s'acquitter de contributions de solidarité. Ces contributions sont prélevées au sein d'une branche et servent à encourager la formation professionnelle (développement d'offres de formation, organisation de cours et de procédures de qualification, promotion du domaine professionnel, etc.). Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

⇒ www.sbf.admin.ch/bbfonds_f

Examens fédéraux

Pour la préparation aux examens fédéraux, la majorité des diplômés ont suivi des cours préparatoires en cours d'emploi. Les cours ne sont pas réglementés par l'État, mais 50 % des frais de cours sont remboursés sous forme de contributions fédérales allouées directement aux participants (financement axé sur la personne). Les frais restants sont couverts par des fonds privés (employeurs et/ou étudiants). La participation de l'employeur est généralement convenue au cas par cas, entre l'employeur et l'employé.

La Confédération subventionne l'organisation des examens fédéraux à hauteur de 60 %, voire de 80 % des coûts au maximum. En 2017, elle a alloué des subventions pour un montant de près de 30 millions de francs.

Écoles supérieures

Le financement public des filières de formation des écoles supérieures est assuré par les cantons en vertu de l'« Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures ». Les cantons versent aux écoles des forfaits par étudiant couvrant 50 % du coût moyen calculé des filières de formation. Pour les filières de formation présentant un intérêt public majeur (p. ex. la santé), les contributions cantonales correspondent à un taux de couverture de 90 % au maximum du coût standard moyen par étudiant et par semestre. La part restante est couverte en grande partie par les taxes de cours.

Liens

Informations sur le financement de la formation professionnelle supérieure :

⇒ www.sbf.admin.ch/contributions

Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) :

⇒ www.cdip.ch ⇒ Domaines d'activités ⇒ Accords de financement ⇒ École supérieures



La formation professionnelle sur le plan international

L'internationalisation de l'éducation et du monde du travail pose des défis à la formation professionnelle, défis que la Suisse relève de manière active à plusieurs niveaux. Afin de consolider la formation professionnelle duale sur le plan international, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation met en œuvre des mesures en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle.

Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP)

La coopération internationale en matière de formation professionnelle poursuit trois objectifs interdépendants, mutuellement soutenus et renforcés dans leurs effets :

1. renforcer la formation professionnelle suisse dans le contexte international
2. encourager le développement économique et social de pays sélectionnés
3. bien positionner la Suisse sur le plan international

Les activités des services fédéraux dans la CIFP se fondent sur des bases stratégiques dans les domaines politiques suivants : formation, coopération au développement, relations internationales, économie et migration.

Pour le SEFRI, l'encouragement de l'ouverture au monde de la formation professionnelle suisse, son positionnement à l'étranger ainsi que l'échange de savoirs et d'expériences sont prioritaires.¹³

L'accent est mis sur la reconnaissance internationale des diplômes de la formation professionnelle et sur la mobilité transnationale des acteurs de la formation professionnelle. Ces échanges internationaux ont également pour objectifs d'identifier les nouvelles tendances et d'assurer la qualité de la formation professionnelle suisse.

⇒ www.sbf.admin.ch/cifp

⇒ www.ibbz.admin.ch

Transfert d'expertise

Le système suisse de formation professionnelle suscite de l'intérêt au niveau international. La Suisse s'engage en faveur de l'échange de savoir en déployant des ressources diplomatiques et techniques. De nombreuses délégations étrangères se rendent en Suisse pour s'informer sur le fonctionnement de la formation professionnelle helvétique. En outre, la Suisse instaure un dialogue suivi avec des pays qui possèdent ou développent une formation professionnelle duale.

Plateforme de dialogue et d'échange de bonnes pratiques, le Congrès international sur la formation professionnelle a eu lieu en 2014, 2016 et 2018 à Winterthur. L'événement a attiré des acteurs de la formation professionnelle issus de plus de 70 pays.

Programmes d'éducation de l'UE

La Suisse participe de manière indirecte aux programmes européens d'éducation et de jeunesse (Erasmus+), ce qui englobe notamment le financement d'activités de mobilité et de coopération en matière de formation professionnelle.

⇒ www.movetia.ch

Cadre national des certifications (CNC) formation professionnelle

Le CNC formation professionnelle améliore la comparabilité et la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. A l'avenir, tous les diplômes de la formation professionnelle seront



rattachés à un niveau du CNC formation professionnelle et ils seront accompagnés d'un supplément descriptif du certificat (formation professionnelle initiale) ou d'un supplément au diplôme (formation professionnelle supérieure). Le supplément présente, dans les langues nationales et en anglais, les compétences acquises par le diplômé.

⇒ www.cnc-formationprofessionnelle.ch

Reconnaissance des diplômes étrangers

Le SEFRI reconnaît de nombreux diplômes étrangers. Il facilite ainsi l'exercice de professions réglementées et l'insertion dans le marché du travail suisse lorsqu'un diplôme a été obtenu à l'étranger. En général, la reconnaissance implique une comparaison avec les formations suisses et l'accomplissement de mesures de compensation en cas de différences substantielles. Le SEFRI collabore avec les organisations du monde du travail et les établissements de formation, ce qui contribue à la bonne acceptation de ses décisions de reconnaissance.

⇒ www.sbf.admin.ch/diplomes

Coopération en matière de formation professionnelle dans le cadre des organisations internationales

La coopération dans des organisations internationales comme l'UE ou l'OCDE facilite la compréhension de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. Le SEFRI représente la Suisse, notamment dans plusieurs commissions européennes traitant de la formation professionnelle. Il explicite les positions de la Suisse et participe à l'échange de bonnes pratiques. Cette collaboration contribue au développement de projets internationaux en matière de formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch/coop_int_fp

⇒ www.sbf.admin.ch/ocde_f

Concours internationaux des métiers

La Suisse envoie régulièrement ses meilleurs jeunes professionnels aux différents concours internationaux des métiers. L'équipe Suisse s'est ainsi placée en tête du classement au concours européen des métiers EuroSkills en 2018 et au deuxième rang des WorldSkills d'Abu Dhabi en 2017. Ces compétitions renforcent la motivation des jeunes professionnels et permettent à la Suisse de montrer l'excellent niveau de son système de formation professionnelle.

⇒ www.swiss-skills.ch

Données clés de la formation professionnelle sur le plan international

Échanges et mobilité dans la formation professionnelle initiale

Budget 2018 pour les projets de mobilité à des fins d'apprentissage (Leonardo da Vinci)	6,4 Mio. CHF
Nombre de mobilités en 2018	1621
Mobilités sortantes	1344
Mobilités entrants	277

Classements de la Suisse lors des trois derniers WorldSkills

Abu Dhabi 2017	2 ^e place
São Paulo 2015	4 ^e place
Leipzig 2013	2 ^e place

Classements de la Suisse lors des trois derniers EuroSkills

Budapest 2018	1 ^{re} place
Göteborg 2016	1 ^{re} place
Lille 2014	4 ^e place

Nombre de pays représentés au Congrès international sur la formation professionnelle

2018	75
2016	76
2014	70



Recherche sur la formation professionnelle

La formation professionnelle est un atout important de la place économique suisse et contribue à la compétitivité internationale. Pour son développement continu et sa capacité d'adaptation aux nouveaux défis, la formation professionnelle dépend du savoir acquis par la recherche sur la formation professionnelle.

Mandat légal

La loi fédérale sur la formation professionnelle stipule que la Confédération encourage le développement de la formation professionnelle en apportant son soutien, entre autres, à la recherche sur la formation professionnelle. La qualité et l'indépendance de cette recherche doivent être garanties par des institutions qualifiées.

Objectifs

La Confédération encourage la recherche sur la formation professionnelle jusqu'à la mise en place d'une infrastructure durable d'un niveau scientifique reconnu à l'échelle internationale. Les résultats de la recherche sur la formation professionnelle sont mis à profit en faveur du développement continu et du pilotage de la formation professionnelle en Suisse.

Outre l'encouragement de projets visant au développement de la formation professionnelle et au soutien de prestations particulières, la recherche sur la formation professionnelle est, au niveau fédéral, un système d'innovation porteur pour la formation professionnelle.

Instruments d'encouragement

Le programme d'encouragement du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI repose sur deux instruments: les Leading Houses et les projets individuels. Ces deux instruments se complètent. Les Leading Houses sont un instrument de longue durée, axé sur l'établissement durable de nouvelles structures de recherche. Elles déploient leurs activités de recherche dans un thème prioritaire clairement défini en rapport avec la formation professionnelle. Elles sont de véritables centres de compétences dans leur domaine de recherche respectif. Les projets individuels sont au contraire orientés vers le court terme; leur durée est généralement de quatre ans au maximum. Ces deux instruments contribuent à l'encouragement

Liens

Informations sur la recherche sur la formation professionnelle:

⇒ www.sbfi.admin.ch/fprecherche

Informations sur les instruments d'encouragement:

⇒ www.sbfi.admin.ch/fprecherche ⇒

Projets individuels

Informations sur les Leading Houses

⇒ www.sbfi.admin.ch/leading-houses



Informations supplémentaires

Formation professionnelle au niveau fédéral

Informations actuelles sur la formation professionnelle sur le site Internet du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

⇒ www.sbf.admin.ch

Documentation SEFRI

Recueil électronique de publications du SEFRI relatives à la formation professionnelle. La plupart disponibles en plusieurs langues.

⇒ www.sbf.admin.ch/pubfp

Campagne de la formation professionnelle

Portail d'information sur la campagne nationale de la formation professionnelle suisse.

⇒ www.formationprofessionnelleplus.ch

Portail de la formation professionnelle

Portail des cantons avec des informations exhaustives à propos de la formation professionnelle en Suisse.

⇒ www.formationprof.ch

Lexique de la formation professionnelle

Termes les plus importants de la formation professionnelle en textes concis et informatifs – en allemand, français, italien et anglais.

⇒ www.lex.formationprof.ch

Statistiques de l'éducation en Suisse

Statistiques, publications et outils de statistique interactifs de l'Office fédéral de la statistique.

⇒ www.education-stat.admin.ch

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE

Documentation et informations sur les travaux et les résultats de la recherche en éducation sur le plan national et international.

⇒ www.skbf-csre.ch

Revue et newsletter sur la formation professionnelle

Palette de produits pour les institutions et les spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que du marché du travail.

⇒ www.panorama.ch

Plateforme d'information sur le système éducatif suisse

Serveur suisse de l'éducation avec des informations et des documents concernant l'espace suisse de la formation.

⇒ www.educa.ch

Serveur de documents pour l'éducation et la formation

Recueil électronique de documents concernant la politique, l'administration et la planification de l'éducation, la recherche en éducation et le développement de l'éducation en Suisse.

⇒ www.edudoc.ch

Eurydice – réseau d'information européen

Recueil électronique des différents systèmes éducatifs nationaux en Europe avec analyses, statistiques et indicateurs comparatifs.

⇒ <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice>





Sources

Office fédéral de la statistique (2018a), Éducation et science – Statistique des diplômes.

Office fédéral de la statistique (2018b), Éducation et science – Indicateurs de la formation – Système de formation suisse – Par thèmes – Diplômes – Diplômés FPS.

Office fédéral de la statistique (2018c), Éducation et science – Indicateurs de la formation – Système de formation suisse – Par thèmes – Parcours de formation – Transition vers le degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2018d), Éducation et science – Personnes en formation – Degré secondaire II.

Fuhrer M. et Schweri J. (2010), Coûts et bénéfice des formations professionnelles initiales de deux ans pour les entreprises suisses, Rapport final, IFFP Zollikofen.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (2018), Relevé des coûts de la formation professionnelle cantonale 2017.

Strupler M. und Wolter S. C. (2012), Die duale Lehre eine Erfolgsgeschichte – auch für Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe, RüeggerVerlag : Glarus/Chur.

**Commande**

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne,
Tél. : +41 (0)58 462 21 29, berufsbildungspolitik@sbfi.admin.ch, www.sefri.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



APPRENDS ÉBÉNISTE, DEVIENS ARCHITECTE.

LES PROS VONT DE L'AVANT.



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.